



Speedpedelec - Indemnité kilométrique et maladie professionnelle

Création : vendredi 5 juin 2020 22:16

Lors du Comité de négociation du 06 juin 2020, le SNPS n'a pas manqué de poser un certain nombre de questions importantes et qui intéressent nos affiliés.

1. Speedpedelec

Le SNPS a demandé quel est l'état actuel de ce dossier. Comme vous l'avez entendu dans les médias, un projet de loi a été soumis et approuvé. Ce dossier est l'aboutissement d'un effort commun. Une fois que la législation aura suivi son cheminement juridique et administratif, elle sera pleinement applicable à l'ensemble de la police intégrée. Il s'agit d'une question de temps très court.

2. Indemnité kilométrique pendant le CORONA

Le SNPS a demandé à l'autorité des explications sur l'application de cette indemnité. Après tout, de nombreuses rumeurs font soupçonner que certains partenaires extérieurs n'accepteraient pas cette indemnité.

La position du président du comité de négociation est sans équivoque et sans ambiguïté. Le concept tel qu'il a été négocié va plus loin.

3. Reconnaissance de Covid comme maladie professionnelle.

À la demande d'un autre partenaire social, l'autorité déclare qu'il existe une volonté politique de reconnaître effectivement comme maladie professionnelle le Covid-19, contracté dans certaines circonstances pendant et par l'exécution du service. Inutile de vous rappeler que ce problème est un cheval de bataille du SNPS.

Ce dossier fera l'objet d'un suivi ultérieur. Les initiatives politiques et réglementaires nécessaires n'ont pas encore pris forme. Cependant, le dossier a évolué dans la bonne direction, en partie grâce aux interpellations continues de notre syndicat.

Malgré les circonstances difficiles dans lesquelles nous avons dû travailler ces derniers mois, le SNPS n'est pas resté inactif un seul instant. Au contraire, chaque jour, nos délégués sont prêts à défendre vos intérêts.



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Speedpedelec - Indemnité kilométrique et maladie professionnelle

Création : vendredi 5 juin 2020 22:16

Notre plus grande récompense est votre confiance et votre adhésion.

Plus forts ensemble.